



École Ahuntsic

PROJET D'ORDRE DU JOUR Conseil d'établissement – École Ahuntsic Jeudi 4 décembre 2025, 18 h 30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Ahuntsic, tenue le 4 décembre 2025 à 18h30 à l'Annexe, 9900 rue D'Auteuil, à Montréal, ayant comme président monsieur Thu-Nhon Luu et comme vice-président monsieur El Mustapha Jaouhar.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

El Mustapha Jaouhar - parent
Isabelle Dupont – parent
Myriam P. Bertrand - parent
Thu-Nhon Luu – parent et président
Alain Devalcour -parent substitut
Francis Allard – parent
David Lehoux – enseignant
Jonathan Galarneau - enseignant
Maëla Guitoba– technicienne SDG

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Valérie Bien-Aimé– directrice
Martine Filteau - Directrice adjointe

PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :

Stéphanie Dubuc - Fondation

MEMBRE ABSENT :

Marie-Christine Champagne – parent substitut
Etienne Lamontagne – parent
Marie-Josée Lessard – OPP

1. Ouverture de la séance à 18h31 / vérification du quorum

1.1 Prise de présence

Faite

1.2 Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Modifications à l'ordre du jour :

Madame Bien-Aimé propose de devancer le point 6 de l'ordre du jour (Approbation des modifications apportées aux règlements du service de garde) afin de libérer madame Guitoba plus tôt.

Madame Bien-Aimé souhaite aussi ajouter des précisions au point 5 concernant une sortie.

M Allard propose ces changements, appuyé par monsieur Jaouhar.

Monsieur Jaouhar souhaite ajouter les nominations de président et de vice-président. Monsieur Lehoux propose de l'ajouter dans l'entête, ce qui est fait dans le présent PV.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (4 novembre 2025)

3.1. Suivi au procès-verbal : La fondation

Madame Bien-Aimé explique qu'à l'école Ahuntsic, il y a un fond amassé (levées de fond, dons) totalisant environ 46 000 \$, mais il ne s'agit pas de la fondation des parents. Ce fond peut être utilisé pour financer un projet pour l'école (par exemple : embellissement de la cour d'école, rack à vélo ou à trottinettes, etc). Le CÉ gère ce fond selon les besoins de la majorité des élèves.

3.2. Suivi au procès-verbal : Suivi PTRDI

Pas d'informations pour le moment. Suivi à poursuivre

3.2.1 Déclaration d'intérêt : important pour les membres du CÉ qui ne l'ont pas fait de la faire parvenir à madame Bien-Aimé.

3.3. Budget formation : volet parent. Un comité est créé pour offrir une proposition claire afin d'utiliser les fonds de la mesure 15024. Deux avenues sont abordées : une conférence donnée par un(e) professionnel(le) qui outille les parents de maternelle et de première année sur certains enjeux, ou une offre de tutorat pour supporter ces mêmes parents qui ont des difficultés à offrir un accompagnement à leurs enfants. Monsieur Allard et madame Dupont se proposent pour faire partie du comité et pour apporter au prochain CÉ une proposition pour utiliser ces fonds.

4. Parole au public

Rien à signaler.

5. (Sujet nécessitant une décision – adoption)

Modification à la réglementation du service de garde

Le non-remboursement lorsque l'élève annule sa participation à une sortie lors d'une journée pédagogique entraîne des discussions. Puisque les parents doivent décider très vite d'inscrire ou non leur enfant aux sorties car les places s'envolent rapidement, il arrive qu'ils le fassent sans sonder d'abord l'intérêt de leur enfant. Madame Dubuc et madame Guitoba proposent d'envoyer un rappel aux parents concernant les dates et les lieux des prochaines sorties, afin que les parents puissent évaluer d'avance l'intérêt de leurs enfants, et ainsi, éviter les annulations non remboursées.

Madame Bertrand propose l'adoption des changements à la réglementation du service de garde, appuyé par monsieur Allard.

Madame Guitoba quitte.

6. (Sujet nécessitant une décision – approbation) (45 minutes)

5.1 Critères de sélection du directeur de votre établissement (FORM)

Les membres du CÉ souhaitent répondre au FORM en présence de madame Bien-Aimé et de madame Filteau. Les priorités ont été soulevées et discutées. Le critère « équité et inclusion » est celui qui semble être la priorité pour les membres du CÉ. Des commentaires sont apportés au FORM en regard des priorités selon les spécificités de l'école Ahuntsic : vision à long terme du programme AIDA, capacité d'être présent dans deux bâtiments, conscience du niveau socioéconomique diversifié des familles du quartier, du multiculturalisme et de la présence de nouveaux arrivants, et empathie à l'égard de la loi 21.

Madame Bertrand propose appuyé par monsieur Jaouhar.

5.2 Formation obligatoire des membres du CÉ (FORM)

Les membres parents du CÉ ont complété la formation.

5.3 Résolution code de vie

Les modifications apportées au code de vie concernant principalement l'utilisation du vouvoiement et des termes « madame, monsieur » pour s'adresser aux adultes constituent une demande ministérielle. Proposé par Isabelle Dupont et appuyé par monsieur Devalcour.

5.4 Approbation de 3 sorties

SSA Ski fond au parc Maisonneuve (13 février) et Tournoi de basketball (28 novembre), sortie à la Maison Théâtre (5 décembre).

Proposé par monsieur Jaouhar, appuyé par madame Bertrand. Madame Bien-Aimé attend d'avoir plus de détails sur la sortie Kingston ou Québec pour la faire approuver par le CÉ.

7. Points d'information/rapports

7.1. Direction;

7.1.2 : Des nouvelles des nôtres

- Madame Mathilde Séguin, orthophoniste, est désormais des nôtres 3 jours / semaine.
- Les remplaçantes qui œuvrent présentement auprès des élèves sont impliquées et appréciées.
- Les noms des élèves acceptés au programme AIDA seront disponibles le 8 décembre. Un courriel sera envoyé aux parents. Madame Bien-Aimé planifie un suivi en classe auprès des élèves qui n'ont pas été sélectionnés pour adoucir la nouvelle.

Point de suivi au CÉ de février : M Hu suggère de discuter plus amplement du processus d'admission au programme AIDA.

7.1.3 : Bâtiment Saint-Laurent

Le chantier avance très bien, l'échéancier sera respecté. Proposition d'organiser une visite de chantier. La sécurité aux abords de l'école sera un point à prendre en considération.

7.2. Personnel enseignant

Rien à signaler.

7.3. Service de garde

Rien à signaler.

7.4. Représentant au Comité de parents

Rien à signaler.

7.5. OPP

Madame Dubuc transmet un message de madame Lessard :

- Le midi basket s'est terminé avec le tournoi à Fernand-Séguin, remporté par les Coyotes d'Ahuntsic;
- Le déjeuner de Noël est prévu le 17 décembre, plusieurs parents se sont déjà portés volontaires pour être bénévoles;
- L'organisation du marché du livre va bon train, nous avons reçu beaucoup de dons de livres.

7.6. Fondation

- La vente de livres commencera la semaine prochaine avec la participation des finissants.
- Les chandails des coyotes ont été livrés cette fin de semaine et la participation est plus grande que l'année dernière. Bénéfices de 750 \$.

8. L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M. Allard et APPUYÉ par monsieur Jaouhar à l'unanimité de lever l'assemblée.

La séance prend fin à 20h24.